



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », *Considérant Revue du droit imaginé*, n° 1, 2019, p. 199-205

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09164-6.p.0199](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09164-6.p.0199)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

Francis DELPÉRÉE, « La colonne du Congrès à Bruxelles. Un monument aux significations plurielles »

Francis Delpérée est ancien doyen et professeur émérite de la faculté de droit de l'université catholique de Louvain. Il est membre de l'Académie royale de Belgique et correspondant de l'Institut de France. Ancien sénateur, il est actuellement membre de la Chambre des représentants. Il a publié dernièrement deux ouvrages : *L'État Belgique* (Bruxelles, 2017) et *Le Roi des Belges* (Bruxelles, 2017).

La colonne du Congrès à Bruxelles est un monument civil. Un ensemble d'éléments architecturaux, dont la statue du premier roi des Belges, célèbrent la Constitution et ses auteurs initiaux. À l'issue de la première guerre mondiale, la colonne devient le lieu du souvenir militaire. Elle accueille la tombe du Soldat inconnu. À partir de 1970, la fédéralisation de l'État contribue encore à brouiller l'image institutionnelle de la colonne. Est-il possible de concilier ces diverses représentations ?

Mots-clés : Constitution et droit constitutionnel, science politique, architecture, symbole, Belgique

The Congress Column in Brussels is a civil monument. A set of architectural elements, including the statue of the first king of the Belgians, celebrate the constitution and its original authors. At the end of the First World War, the column becomes the site of military remembrance. It is home to the Tomb of the Unknown Soldier. Beginning in 1970, the federalization of the state blurs the institutional image of the column further. Is it possible to reconcile these varied representations?

Keywords: Constitution and constitutional law, political science, architecture, symbol, Belgium

Marielle DE BÉCHILLON, « Droit et littérature grecque antique. Quelques réflexions autour de l'inceste dans l'Athènes classique »

Marielle de Béchillon est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Pau et des Pays de l'Adour (PLH-ERASME, EA 4601). Ses

recherches portent sur les violences familiales et la maltraitance à enfant. Depuis quelques années, elle aborde ces questions au regard du droit et de la littérature grecque.

La Grèce classique réproouve l'inceste, la figure d'Œdipe, fils incestueux, en témoigne. Pour cerner cet interdit dans l'Athènes classique, il faut étudier les textes dans la langue grecque. On mesure, alors, combien les catégories d'antan sont différentes des nôtres. L'inceste est avant tout un *gamos anosios*, une union impie.

Mots-clés : Droit pénal, littérature de l'Antiquité, théâtre, Grèce ancienne, inceste

*Classical Greece condemns incest, and the figure of Oedipus, an incestuous son, bears witness to this. To define this prohibition in classical Athens, one must study texts written in Greek. We measure, then, to what extent the categories of yesteryear are different from ours. Incest is first and foremost a *gamos anosios*, an unholy union.*

Keywords: Criminal law, ancient literature, theater, ancient Greece, incest

Thomas HERRAN, « Le “dystopiste” et le professeur de droit »

Thomas Herran est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Bordeaux Montaigne (Institut de sciences criminelles et de la justice). Ses travaux de recherche portent essentiellement sur le droit pénal et quelques-unes de ses évolutions contemporaines.

Les œuvres de références de la littérature d'anticipation de la première moitié du XX^e siècle portent un regard intéressant sur le droit positif puisqu'elles dépeignent les tendances de notre droit pénal actuel. Cette faculté d'anticipation et les nombreuses références à certaines œuvres dans la littérature scientifique invitent à explorer l'idée selon laquelle l'écrivain pourrait jouer, dans une certaine mesure, un rôle comparable à celui de l'auteur de doctrine.

Mots-clés : Littérature du XX^e siècle, littérature de science-fiction, droit pénal, procédure pénale, doctrine

The works of reference from early twentieth-century literature of anticipation offer an interesting look at positive law since they portray trends seen in our current criminal law. This ability to anticipate and the many references to certain works in the scientific literature invite readers to explore the idea that a writer could play, to a certain extent, a role comparable to that of an author of doctrine.

Keywords: Twentieth-century literature, science-fiction literature, criminal law, criminal procedure, doctrine

Dimitri LÖHRER, « *Le nonsense dans le procès d’Alice au Pays des merveilles. Une satire heuristique de la justice victorienne* »

Dimitri Löhrer est maître de conférences en droit public à l’université de Pau et des Pays de l’Adour (Univ. Pau & Pays Adour, Aix Marseille Univ., Université de Toulon, CNRS, DICE, IE2IA). Ses recherches portent sur le droit constitutionnel français et comparé, les droits fondamentaux et leurs mécanismes de garantie, le droit et l’accès au juge. Certains de ses travaux mobilisent les œuvres littéraires et les études en sciences sociales dans une perspective d’analyse et de compréhension du droit positif.

Œuvre littéraire d’un genre unique, *Alice au Pays des merveilles* se veut, au-delà du conte pour enfants, une critique de la société victorienne par le biais d’un recours permanent à l’absurde. Le procès du Valet de cœur, analysé ici par le biais d’une mise en perspective avec les principes directeurs de la procédure pénale de l’époque, présente ainsi une vertu heuristique, entendue dans le sens d’une meilleure connaissance du déroulement du procès pénal sous le règne de Victoria.

Mots-clés : Littérature du XIX^e siècle, conte, procès, Royaume-Uni

A sui generis literary work, Alice in Wonderland aims to be, beyond a children’s story, a critique of Victorian society that unflinchingly resorts to using the absurd. The trial of the Knave of Hearts, analyzed here by placing it in the context of the guiding principles of the penal procedure of the time, thus possesses the virtue of being heuristic, enhancing our knowledge of how a criminal trial unfolded during the reign of Victoria.

Keywords: Nineteenth-century literature, tale, trial, United Kingdom

« Entretien avec Lionel Miniato. Enseigner “Droit et littérature” »

Lionel Miniato est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l’Institut national universitaire Jean-François-Champollion et membre de l’Institut de droit privé de l’université Toulouse – Jean-Jaurès (EA 1920). Ses recherches concernent la justice et le procès ainsi que leurs liens avec la littérature et le cinéma.

Enseigner « Droit et littérature », qu’est-ce à dire ? Cet entretien expose et explique la genèse, les modalités et les enjeux de cet enseignement universitaire original.

Mots-clés : Droit et littérature (mouvement), enseignement, recherche, université

What does it mean to teach “Law and Literature”? This interview lays out and explains the genesis of this original form of university instruction, as well as its modalities and the issues surrounding it.

Keywords: Law and literature (movement), teaching, research, university

Pierre-Yves ARDOY, « Vœu aux dieux, contrat odieux. Réflexions sur l’obligation à travers les histoires d’Idoménée et de Jephthé »

Pierre-Yves Ardoy est maître de conférences en droit privé à l’université de Pau et des Pays de l’Adour (CRAJ, EA 1929). Ses centres d’intérêt disciplinaires sont le droit civil, en particulier les contrats et les sûretés, les propriétés intellectuelles et la théorie du droit. Il s’intéresse à tout ce qui permet de mener des réflexions transdisciplinaires.

Un héros grec de la guerre de Troie et un Juge d’Israël sont unis par un même vœu proféré envers la divinité : sacrifier le premier être vivant qu’ils rencontreront si Neptune sauve la flotte d’Idoménée prise dans la tempête ou si Jahvé donne une victoire guerrière à Jephthé. Ces vœux insensés mènent à la conclusion de véritables contrats qu’il s’agira pour les deux héros de mener à leur terme, alors même que la victime du sacrifice se trouvera être son fils pour Idoménée et sa fille pour Jephthé.

Mots-clés : Littérature du XVIII^e siècle, opéra, droit civil, contrat, droit des obligations

A Greek Trojan-War hero and a judge of Israel are united by the same proffered divine vow: to sacrifice the first living being they meet if Neptune saves the fleet of Idomeneus caught in a storm or if Yahweh gives Jephthah a military victory. These foolish vows lead to the creation of real contracts for the two heroes to execute, while the victim of the sacrifice will be his son in the case of Idomeneus and his daughter in the case of Jephthah.

Keywords: Eighteenth-century literature, opera, civil law, contract, law of obligations

Lisa DUMOULIN, « Relations entre imaginaire et droit. Le prisme des contes de fées »

Lisa Dumoulin est maître de conférences en droit privé à l’université de Pau et des Pays de l’Adour. Spécialisée en droit des affaires, elle enseigne également les sciences criminelles et le droit pénal des affaires. Ancienne avocate au Barreau de Paris, elle valorise son expérience contentieuse dans ses enseignements, ainsi que dans le cadre de ses productions scientifiques.

Dans les contes, l'imaginaire et le droit entretiennent une relation fondamentale à notre équilibre social. En effet, non seulement la dimension imaginaire des contes prépare les individus au droit, en structurant le sujet autour des interdits, mais encore participe-t-elle à la bonne application du droit dans le cadre de la justice pénale, en facilitant les processus d'investigation et de réparation. Il convient donc d'analyser ce lien subtil qui unit Droit et imaginaire, dans les contes.

Mots-clés : Conte, psychologie, procédure pénale, imaginaire

In fairy tales, the imaginary and law have a fundamental relationship to our social equilibrium. Indeed, not only does the imaginary dimension of tales prepare individuals for the law, structuring the subject vis-à-vis prohibitions, but it also contributes to the proper application of the law in the framework of criminal justice, by facilitating the processes of investigation and reparation. It is thus necessary to analyze the subtle link that unites law and the imaginary in tales.

Keywords: Tale, psychology, criminal procedure, imaginary

Claudine SAMPO, « Sortir du droit chemin. Échange avec des patients incarcérés autour de leurs représentations du droit »

Claudine Sampo, membre de l'ARTAAS (Association pour la recherche et le traitement des auteurs d'agressions sexuelles), a une formation en psychologie clinique et pathologique. Elle intervient en détention depuis 2011 (SMPR, Centre pénitentiaire de Bordeaux Gradignan). Outre les prises en charge individuelles, elle a développé une pratique de coanimation de groupes thérapeutiques, dont un travail spécifique sur la gestion de l'impulsivité.

L'auteur de cet article, psychologue intervenant dans un centre pénitentiaire, propose de nous faire entendre le témoignage de quatre patients, incarcérés dans le cadre d'une procédure criminelle, sur leurs représentations du droit, de l'appareil judiciaire, des acteurs de la justice. Le vécu d'exclusion sociale généré par la détention impacte la capacité des patients à investir la procédure judiciaire en qualité de sujet de droit.

Mots-clés : Psychologie, prison, procédure pénale, sujet de droit

The author of this article, a psychologist working in a penitentiary, offers us the testimony of four patients, imprisoned under the auspices of criminal procedure, about their representations of the law, the judiciary, and the participants in the domain of justice. The experience of social exclusion generated by detention impacts the patient's ability to engage with the legal process as a legal subject.

Keywords: Psychology, prison, criminal procedure, legal subject

Jean-Baptiste THIERRY, « Le droit dans la bande dessinée »

Jean-Baptiste Thierry est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à la faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy, et directeur de l'IEJ de Lorraine – André-Vitu. Il travaille sur la matière pénale, le droit de la presse, et les relations entre le droit et les arts.

La bande dessinée aborde fréquemment des représentations du droit. La diversité des genres, des approches et des dessinateurs offre une vision riche des mécanismes juridiques. Les auteurs de bande dessinée utilisent ainsi fréquemment des notions juridiques pour illustrer ou renforcer une histoire non juridique, mais cherchent également à restituer la complexité du droit ou de ses acteurs dans des récits fictionnels ou documentaires.

Mots-clés : Droit, bande dessinée, art, image, procès

Comics frequently address representations of the law. The multitude of genres, approaches, and illustrators offers a rich vision of legal mechanisms. The authors of comics often use legal concepts to illustrate or reinforce a non-legal story, while also seeking to reproduce the complexity of the law or its actors in fictional or documentary narratives.

Keywords: Law, comics, art, image, trial

Fabrice DEFFERRARD, « Le droit représenté par la science fiction. Le cas du robot androïde »

Fabrice Defferrard est maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université de Reims – Champagne-Ardenne. Il est également écrivain et membre de la Société des gens de lettres. Ses recherches récentes portent sur les rapports entre la littérature, le cinéma et le droit, notamment face aux nouvelles technologies. Il a publié un essai intitulé *Le Droit selon Star Trek* (Paris, 2015).

Littérature et cinéma de science-fiction sont innervés par des questionnements juridiques puisant leurs sources dans des problématiques bien réelles. Des analyses audacieuses sont proposées par les auteurs, accompagnées de solutions inspirantes. Tel est le cas du robot androïde. Quel sera son statut juridique ? Comment les humains devront-ils se comporter devant une création qui leur échappera de plus en plus ? Autant d'interrogations pour lesquelles cette contribution esquisse des réponses.

Mots-clés : Littérature du XX^e siècle, littérature de science-fiction, droit civil, nouvelles technologies, robots

Science-fiction literature and film are pervaded by legal questions with their roots in very real problems. Authors offer bold analyses along with inspiring solutions. This is the case with the android. What will its legal status be? How should humans behave in front of a creation that will increasingly elude them? These are questions to which this contribution tries to sketch out answers.

Keywords: Twentieth-century literature, science-fiction literature, civil law, new technologies, robots

« Entretien avec Magalie Flores-Lonjou. Toiles : à propos du blog “Droit et cinéma” »

Magalie Flores-Lonjou est maître de conférences HDR en droit public à l’université de La Rochelle (CEREGE). Ses recherches sont relatives à la représentation cinématographique des questions juridiques, judiciaires et politiques. Elle a publié plusieurs articles et ouvrages soit en codirection, soit seule. Elle coanime le Blog « Droit et cinéma » et codirige la collection « Droit & Cinéma » (Mare & Martin).

Cofondatrice du blog « Droit et cinéma » et du compte Twitter qui lui est associé, l’auteur de cet article s’exprime à propos de ce support singulier de représentation du phénomène juridique.

Mots-clés : Droit et cinéma (mouvement), cinéma et études cinématographiques, enseignement, recherche, université

Cofounder of the blog “Droit et cinéma” and the Twitter account associated with it, the author of this article speaks about this singular medium for representing the legal phenomenon.

Keywords: Law and cinema (movement), cinema and film studies, teaching, research, university